

outre des installations citées plus haut, les aménagements nécessaires à cette utilisation spéciale et sont, bien entendu, compris dans la catégorie des ports en eau profonde. Ils possèdent des bassins de radoub, des magasins et des ateliers en grand nombre ainsi que des dépôts de charbon où un *stock de mobilisation* est toujours réuni. Diverses conditions à remplir rendent l'aspect d'un arsenal bien différent de celui d'un port de commerce, le stationnement de nombreux navires désarmés ou en réserve, classés par catégories suivant qu'ils sont mobilisables dans un laps de temps plus ou moins long, nécessite des bassins nombreux et à grand développement et le ravitaillement de la flotte ainsi que les mouvements à faire effectuer aux navires, sans qu'on soit obligé d'allumer leurs feux, demande d'abord un grand nombre de remorqueurs, dont plusieurs très puissants et beaucoup de chalands, de citernes flottantes, de pontons. Tout cela ressort du service important de la *Direction des mouvements du port* chargée de l'entretien de l'arsenal et des mouvements de navires. En 1908, les arsenaux de la France sont placés aux chefs-lieux des cinq *arrondissements maritimes*, c'est-à-dire à Cherbourg, Brest, Lorient Rochefort et Toulon. Hors de France nous possédons l'arsenal de Salgon, moins important que ceux de la métropole et l'arsenal de Bizerte qui est appelé à prendre un grand développement.

« Le premier arsenal dont il soit fait mention dans l'histoire de France est le *Clos des Galées* de Rouen, sorte de bassin destiné à abriter, armer les galères royales et qui, plus tard, devint un chantier de construction. Sous Charles V, avec l'amiral Jean de Vienne, cet arsenal eut un instant de splendeur; mais avec Charles VI il fut abandonné et périclita comme tout le reste de la marine. Ce furent alors les ports de commerce qui armèrent et équipèrent les navires en guerre. Après la réunion de la Provence à la France, Toulon et Marseille furent les dépôts des galères royales. François I^{er}, en 1516, créa Le Havre et dès 1520 on y construisit des navires de guerre. Sous Henri IV, on creusa la vieille darse de Toulon, mais ce fut Richelieu qui restaura les arsenaux, Il fit creuser au Havre